

Inscription aux études de médecine pour le semestre d'automne 2019

*Les candidates et candidats sont prié(e)s de lire attentivement les indications qui suivent **avant** l'inscription. Cette feuille est à conserver!*

Indications importantes pour l'inscription

L'inscription aux études de médecine est organisée par la Conférence des recteurs des hautes écoles swissuniversities. **L'inscription est obligatoire** pour toutes celles et tous ceux qui désirent entreprendre des études de médecine ou de chiropractie dans une haute école suisse à partir du semestre d'automne 2019. Les candidates et candidats doivent s'inscrire **jusqu'au 15 février 2019** par voie électronique à l'adresse Internet **<http://med.swissuniversities.ch>**. Le lien sera activé fin novembre 2018.

Vous trouverez des informations complémentaires au sujet des différentes disciplines et lieux d'études possibles à partir de fin novembre sur notre site internet **<http://www.swissuniversities.ch/fr/med>**.

Eventuelles restrictions quant à l'admission

Si le nombre d'inscriptions enregistrées au 15 février 2019 rend nécessaire de limiter l'accès à certaines disciplines médicales (numerus clausus), le **test d'aptitudes pour les études de médecine**, prévu comme critère de sélection, aura lieu le **vendredi 5 juillet 2019**. La décision de limiter ou non l'accès aux études de médecine dans certaines universités et disciplines médicales sera prise par les instances politiques compétentes au vu du nombre d'inscriptions.

L'admission des candidates et candidats aux études de médecine et de chiropractie de nationalité étrangère **se base sur les dispositions réglementaires des hautes écoles concernées**. Veuillez consulter les informations pour candidates et candidats étrangers qui sont publiées sur notre site internet **<http://www.swissuniversities.ch/fr/med>**. Pour obtenir des renseignements concernant les conditions générales d'admission, veuillez vous adresser à la haute école correspondante.

Procédure d'inscription

L'inscription par voie électronique doit être déposée par l'intermédiaire du site Internet <http://med.swissuniversities.ch> jusqu'au **15 février 2019** au plus tard.

A la suite de la saisie électronique, vous obtenez un e-mail avec un formulaire en PDF qui contient un aperçu des données de l'inscription. Nous vous prions de bien vouloir imprimer ce formulaire recto verso. Deux exemplaires dudit formulaire doivent être signés et envoyés par courrier recommandé dans le même délai (**le tampon postal du 15 février 2019 faisant foi**), conjointement avec toutes les copies des documents / pièces justificatives demandées, à swissuniversities. Après le 15 février 2019, les inscriptions ne pourront plus être prises en considération.

Changements de haute école ou de discipline

Après le délai du 15 février, seuls des changements entre hautes écoles **avec** limitations d'accès seront possibles. Les demandes de changement d'université et/ou de discipline au sein du pool des hautes écoles pratiquant le test d'aptitudes sont à déposer auprès de swissuniversities jusqu'à la date limite pour l'inscription au test d'aptitudes (45 jours avant le test). Les demandes de changement adressées ultérieurement ne seront plus prises en compte. Il revient aux hautes écoles d'accepter les demandes de changement.

Après le délai du 15 février, le changement d'une haute école **avec** limitations d'accès à une haute école **sans** limitations d'accès ou inversement, ainsi que les changements entre hautes écoles **sans** limitations d'accès ne seront plus acceptés.

Après l'inscription

Toutes les candidates et tous les candidats inscrits seront informés personnellement **à la mi-avril 2019** sur les procédures ultérieures à accomplir pour pouvoir entreprendre, le cas échéant, leurs études.

Informations concernant les études de médecine

Vous trouverez les informations les plus importantes sur notre site internet (<https://www.swissuniversities.ch/fr/med>). Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements au sujet des études de médecine, veuillez vous adresser directement au **services responsables des hautes écoles concernées**. Vous trouverez les adresses et liens des diverses hautes écoles sur le site: <https://www.swissuniversities.ch/fr/espace-des-hautes-ecoles/admission-aux-hautes-ecoles-universitaires/adresses-de-contact/>

Informations concernant les études de médecine dentaire

Veuillez vous informer **directement auprès des hautes écoles concernées**¹ au sujet d'éventuelles autres prérequis pour entreprendre les études de médecine dentaire et de la participation à des cours cliniques pour les patients.

¹ Veuillez lire en particulier les informations concernant les études de médecine dentaire à l'Université de Bâle: <http://www.uzb.ch/de/Universitaetszahnkliniken/Studierende/Informationen-zum-Zahnmedizinstudium.php>